



ÉCLAIRAGES  
ÉCARTILLAGES

**L'EXPÉRIENCE DU RACISME ET DES DISCRIMINATIONS  
DES PERSONNES ORIGINAIRES D'ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST  
EN FRANCE (REACTASIE)**

S. WANG, Y. LI, J. CAILHOL, M. HAYAKAWA, Y. KIM ET S. HAAS

MARS 2023



**ÉCLAIRAGES**  
E C L A I R A G E S

L'expérience du racisme et des discriminations des personnes  
originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est en France (REACTAsie)

**M A R S 2 0 2 3**

*Le Défenseur des droits soutient des activités d'études et de recherche afin de nourrir la réflexion et le débat public dans ses domaines de compétence.*

Cette publication constitue une synthèse de la recherche-action intitulée « *L'expérience du racisme et des discriminations des personnes d'origine asiatique - de l'Asie de l'Est et du Sud-est - en France* » (REACTAsie), soutenue par le Défenseur des droits et menée par le Réseau de recherche pluridisciplinaire « *Migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France* » (MAF) hébergé au Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société (CERMES3), UMR 8211 Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), en partenariat avec l'Association des Jeunes Chinois de France (AJCF)<sup>1</sup>.

*Les opinions mentionnées dans cette publication n'engagent que ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du Défenseur des droits.*



Avec le soutien de :



---

# RÉSUMÉ

---

L'étude REACTAsie s'appuie sur des entretiens biographiques approfondis menés auprès de 32 jeunes diplômés, résidant en France et originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

Elle révèle les multiples formes de discriminations et de racisme auxquelles les personnes perçues comme d'origine asiatique sont exposées dans différents domaines de la vie sociale, que ce soit à l'école, dans le monde du travail ou l'espace public.

L'analyse des matériaux empiriques dévoile une imbrication des rapports sociaux - de race, de classe, de genre, de statut migratoire, de pays/région d'origine - dans la production des discriminations et du racisme. L'étude met également en lumière la façon dont les personnes originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est résidant en France vivent une socialisation raciale et composent avec ses effets (identification raciale en évolution, conscientisation et apprentissage d'un « *faire avec* » le racisme et les discriminations).

L'enquête souligne plusieurs spécificités propres aux expériences du racisme et des discriminations chez les personnes d'origine asiatique : leur banalisation et le caractère ordinaire de leurs manifestations, le faible taux de réactions et de recours, une expression paroxystique du racisme anti-asiatique durant la pandémie de Covid-19 avec un effet catalyseur dans la conscientisation.

Face à ces phénomènes, l'hétérogénéité des postures laisse entrevoir une forme de hiérarchie sociale entre différents pays/régions asiatiques et rappelle le poids de la question coloniale dans l'analyse et la conscientisation de la question du racisme et des discriminations selon l'origine chez les personnes qui y sont exposées.

---

# INTRODUCTION

---

En France, depuis les vingt dernières années, le cadre juridique et politique de la non-discrimination a été considérablement renforcé<sup>2</sup>. De nombreux travaux récents analysent la genèse, l'usage et l'efficacité de ces dispositifs antidiscriminatoires<sup>3</sup>. Si depuis l'enquête *Trajectoires et Origines (TeO)*<sup>4</sup>, de plus en plus de travaux cherchent à combiner une approche à la fois objective et subjective pour rendre compte des traitements inégaux touchant certains groupes sociaux dans divers secteurs de la société française<sup>5</sup>, le vécu des discriminations subies par les personnes d'origine asiatique reste mal connu. Or, les actualités et les retours d'expériences attestent, de façon récurrente, l'ampleur et l'intensité des discriminations et du racisme qui touchent ces personnes.

Dans le contexte français, les travaux historiques ont montré une échelle de préférence, liée au passé colonial, dans les représentations stéréotypées des populations : les Ouest-Européens figurent en haut de cette hiérarchie, suivis des Est-Européens et des Centre-Européens, les Nord-Africains en bas, et les Asiatiques au milieu<sup>6</sup>. Cette échelle, restée relativement stable depuis l'entre-deux-guerres, a participé, dans la période d'après-guerre, à structurer de nombreuses pratiques administratives en matière d'immigration<sup>7</sup>.

Depuis plus d'un demi-siècle, les sondages répétés montrent que la sympathie des Français envers les migrants reste fortement associée à la capacité présumée de ces populations à s'intégrer dans la société française. La force des préjugés des populations majoritaires envers certaines minorités influe sur les interactions sociales et contribue à structurer les discriminations racistes envers les populations minoritaires de diverses origines. Pour le dire autrement, si l'expérience des discriminations est une affaire de minorités visibles, les discriminations et le racisme touchent ces minorités avec

des intensités et constances différentes selon l'origine perçue. Ainsi, l'enquête *TeO* montre que les enfants d'immigrés originaires du Sud-Est de l'Asie rapportent beaucoup moins d'expériences de discriminations que leurs homologues originaires d'Afrique subsaharienne et maghrébine<sup>8</sup>. Effectivement, les immigrés de l'ex-Indochine, arrivés en France dans les années 1970 (*boat people*), ont été confrontés à une politique d'immigration plutôt favorable à leur égard, à un accueil positif de la société civile et ont bénéficié des ressources communautaires importantes<sup>9</sup>. De plus, les préjugés auxquels les Asiatiques sont confrontés ne sont pas de même nature que ceux pouvant toucher les personnes d'origine africaine : la représentation dominante des Asiatiques en France est celle d'une « communauté » travailleuse et non problématique<sup>10</sup>.

Depuis les travaux de M. Tribalat au milieu des années 1990, de nombreuses enquêtes menées sur les populations issues de l'immigration ont permis de battre en brèche le mythe de la minorité modèle, qui met l'accent sur la réussite et l'ascension sociale des personnes d'origine asiatique en leur associant des stéréotypes dits « positifs » (« travailleurs », « discrets », « forts en maths », etc.). Si sur le marché du travail, les « secondes générations » d'origine asiatique paraissent moins pénalisées que leurs homologues originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>, la ségrégation professionnelle reste élevée pour les descendants d'origine asiatique, notamment pour les hommes<sup>12</sup>. L'analyse de la distribution spatiale des populations immigrées ou issues de l'immigration met également en évidence une très forte ségrégation des Asiatiques en France<sup>13</sup>.

Aux États-Unis, des travaux sociologiques ont montré comment le mythe de la « minorité modèle » empêche la question

des « *expériences asiatiques des discriminations* » d'émerger dans l'espace public, ce qui favorise le maintien de la domination raciale<sup>14</sup>. Nous assistons en France à un processus similaire. Les expériences quotidiennes de discriminations et de racisme à l'encontre des Asiatiques de France font rarement l'objet de rapports officiels, de débats publics, ou de couvertures médiatiques. Le discours politique qui construit les Asiatiques comme citoyens modèles sert souvent de prétexte contre d'autres minorités qui n'auraient pas « *su réussir* », pour réfuter leurs revendications. De plus, l'expérience des discriminations et du racisme envers les personnes d'origine asiatique est souvent éclipsée par celle des jeunes issus de l'immigration maghrébine, figures par excellence de l'altérité dans la France postcoloniale<sup>15</sup>.

En France, malgré l'existence de travaux sur les préjugés et les stéréotypes envers les personnes d'origine asiatique<sup>16</sup> ou sur les manifestations organisées par des personnes d'origine chinoise entre 2010 et 2017 pour davantage de sécurité et de citoyenneté<sup>17</sup>, la recherche scientifique s'est jusqu'à très récemment peu mobilisée pour documenter les expériences de racisme et de discriminations touchant les communautés asiatiques<sup>18</sup>. Après la pandémie de Covid-19 où la « *minorité modèle* » en France s'est transformée en « *péril jaune* »<sup>19</sup> les instances politiques semblent accorder une attention croissante aux racisme et discriminations à l'encontre des personnes d'origine asiatique<sup>20</sup>. Des chercheurs se mobilisent également pour mener des enquêtes empiriques, et les publications scientifiques se multiplient depuis le printemps 2020<sup>21</sup>.

La recherche-action REACTAsie menée en collaboration avec l'Association des Jeunes Chinois de France (AJCF<sup>22</sup>), entre 2020 et 2022, s'inscrit dans la lignée de ces travaux en poursuivant un double objectif :

- Documenter, à partir d'une enquête qualitative auprès de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur d'origine asiatique (primo-arrivants ou descendants de migrants), âgés de 20 à 40 ans, les expériences de racisme et de discriminations subies par ces populations en France et identifier les mécanismes de leur production

dans différents espaces sociaux (école, travail, soin, service public, lieux de sociabilité, etc.);

- Promouvoir une action « *d'empouvoirement*<sup>23</sup> » conduite par l'AJCF, en s'attachant à renforcer la réflexivité<sup>24</sup>, la résilience et l'autonomie de prise de décisions des personnes d'origine asiatique dans la société française à travers la création d'un espace de parole et de soutien psychologique au sein de l'association, ainsi que le développement d'outils de sensibilisation s'adressant à la population française en général<sup>25</sup>.

Circonscrit aux jeunes diplômés d'origine asiatique, âgés de 20 à 40 ans, le choix de la population d'étude permet à la recherche d'explorer trois dimensions originales :

- La focale sur les jeunes diplômés permet d'appréhender les formes spécifiques des discriminations et du racisme au sein des populations socialement favorisées. Les recherches menées jusqu'alors ayant tendance à traiter du racisme et des discriminations, souvent du point de vue des classes populaires et défavorisées;
- La comparaison des expériences des primo-arrivants avec celles des enfants de migrants (socialisés et éduqués en France) permet de mieux saisir l'impact de la génération migratoire (et des trajectoires antérieures) sur les expériences de racisme et les discriminations vécues et de prendre la mesure d'éventuelles évolutions dans la société française;
- Enfin, si la majorité des travaux existants portent sur les personnes d'origine chinoise, cette enquête s'est attachée à diversifier les pays et régions d'origines des personnes interrogées (qui sont originaires de 9 pays ou régions de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, y compris des pays membres de l'OCDE - Japon, Corée du Sud).

Cet appui empirique permet de mettre en avant la spécificité du racisme anti-asiatique par rapport aux autres formes du racisme, tout en prenant en compte la variété d'expressions que le racisme anti-asiatique peut prendre dans la société française, ainsi que la diversité des expériences subjectives des victimes en fonction du pays ou de la région d'où vient la personne enquêtée.

---

## LA DÉFINITION DU RACISME ET DE LA DISCRIMINATION

Le racisme renvoie à une idéologie et à un système de domination fondés sur la hiérarchisation des groupes en raison de leur prétendue origine ou « race ». Par extension, il constitue une « attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie de personnes », nourrie par un certain nombre de préjugés sur leur comportement, habitudes culturelles ou mode de vie (CNCDH 2018, p. 24). Le racisme est appréhendé en droit par le biais de différentes incriminations : discriminations, injures, diffamations, violences (physiques, psychologiques), meurtre, etc. Hors les cas de discrimination, lorsque ces infractions sont commises à raison de l'appartenance vraie ou supposée de la victime à une « race », « origine », « ethnie », « nation », les peines encourues sont aggravées (art. 132-76 du Code pénal).

La discrimination se définit juridiquement comme un traitement moins favorable subi par une personne placée pourtant dans une situation comparable à une autre. Cette inégalité de traitement doit reposer sur un motif prohibé par la loi et intervenir dans un domaine également déterminé par la loi (emploi, logement, accès aux biens et services, etc.). En dehors du champ pénal, la discrimination peut être caractérisée en droit même en l'absence de toute volonté de discriminer. Elle peut en effet résulter de préjugés et stéréotypes que l'on mobilise parfois inconsciemment. Par ailleurs, le harcèlement sexuel et le harcèlement discriminatoire (qui repose sur un motif prohibé par la loi) sont considérés comme des formes de discrimination (voir en ce sens l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations).

---

# MÉTHODOLOGIE

---

Au cours de l'automne 2020 et du printemps 2021, deux appels à participation ont été diffusés par l'AJCF auprès de ses membres et réseaux inter-associatifs. Le recrutement des personnes enquêtées s'est fondé sur le critère d'auto-identification des personnes comme « *asiatiques* » et le thème de l'enquête (racisme et discriminations) a été d'emblée communiqué aux participants. Cette méthodologie comporte des biais de sélection dans la mesure où les membres des associations, déjà sensibilisés aux questions de discriminations et de racisme, ont pu être plus enclins à vouloir participer à l'étude. Toutefois, à travers le mode de recrutement, l'équipe de recherche s'est attachée à disposer de personnes ayant des profils, parcours et vécus suffisamment variés.

Au total, 49 entretiens biographiques et approfondis ont été menés, de décembre 2020 à juillet 2022, auprès de 32 enquêtés, issus de 9 pays et régions asiatiques. La durée totale d'un entretien variait de 77 minutes à 4 heures 10 minutes. Certains entretiens se sont déroulés en plusieurs temps. Chaque enquêté a donné son consentement écrit pour sa participation à l'entretien et pour son enregistrement audio<sup>26</sup>.

La grille d'entretien semi-directif comprenait 92 questions, regroupées en trois parties principales. Après une première section sur le parcours biographique des enquêtés, les questions s'articulent autour des différents lieux et situations de production du racisme et des discriminations : école, travail, logement, famille, santé, services publics, cercle d'amis, espace public, etc. L'entretien se termine avec une section sur les conséquences (psychologiques et matérielles) du vécu des discriminations et du racisme, les opinions sur le phénomène discriminatoire en France et les actions possibles selon les enquêtés. Cette approche de l'entretien biographique permet de ne pas se limiter aux contextes d'interaction

mais de situer les vécus de discriminations et de racisme dans un processus au long cours.

L'ensemble des entretiens enregistrés ont été retranscrits dans leur intégralité dans leur langue originale (la majorité en français, 1 en anglais, 1 en chinois et 3 en japonais). Les entretiens conduits dans des langues autres que le français ont été traduits en français. L'ensemble des entretiens représentent un corpus de plus de 2 400 pages.

Parmi les 32 personnes enquêtées, près des deux tiers sont de sexe féminin (20) et deux tiers ont moins de 30 ans au moment de l'enquête (tableau 1). 80 % des enquêtés ont un niveau d'études bac + 5 ou supérieur ; 10 enquêtés sont encore étudiants et 22 exercent un emploi. Dans une grande majorité des cas, les personnes actives sont cadres ou relèvent des professions intellectuelles supérieures.

Un peu plus de la moitié (17) ont des parents (ou l'un de leurs parents) originaires de la Chine continentale. Les autres sont originaires des pays et régions suivants : Japon (3), Corée (2), Vietnam (2), Laos (1), Philippines (1), Hong Kong (1), Taïwan (2). Deux enquêtés sont d'origine sino-cambodgienne (l'un des parents en provenance de la Chine et l'autre du Cambodge). La majorité des enquêtés (22) sont nés sur le sol français (France métropolitaine ou France d'outre-mer). 6 enquêtés sont arrivés en France à l'âge adulte et 4 sont arrivés avant ou pendant leur adolescence (« *génération 1.5*<sup>27</sup> »).

Du point de vue du lieu de résidence, des enquêtés résident en Ile-de-France (dont la moitié dans Paris intra-muros).

**TABLEAU 1**

Caractéristiques sociodémographiques  
des personnes enquêtées (n = 32)

<b>GENRE</b>	
Masculin	12
Féminin	20
<b>ÂGE</b>	
20-25	9
25-30	11
30-35	9
35-40	3
<b>GÉNÉRATION MIGRATOIRE</b>	
Primo-arrivants	6
Descendants nés en France	22
Génération 1.5	4
<b>SITUATION PROFESSIONNELLE</b>	
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17
Professions intermédiaires	1
Étudiants	10
<b>LIEU DE RÉSIDENCE</b>	
Paris intra-muros	11
Banlieue Sud-Ouest de Paris	2
Banlieue Nord-Est de Paris	7
Banlieue Nord-Ouest de Paris	2
Hors IDF	10
<b>PAYS/RÉGIONS D'ORIGINE DES PARENTS</b>	
Japon	3
Chine continentale	17
Philippines	1
Corée	3
Laos	1
Taiwan	2
Hong Kong	1
Vietnam	2
Chine-Cambodge	2

# RÉSULTATS

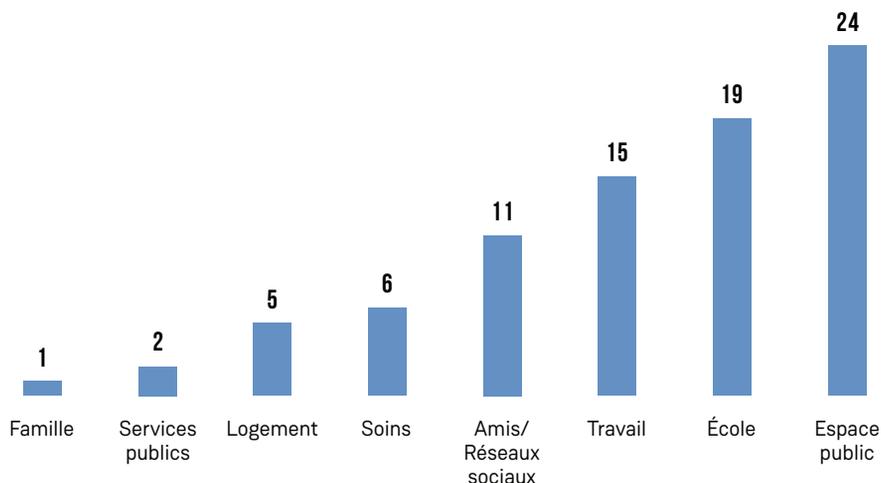
Bien que l'approche soit qualitative, l'analyse et le comptage des déclarations des enquêtés permet d'obtenir un aperçu des principaux contextes dans lesquels ont lieu des épisodes de racisme et de discriminations (figure 1). Comme l'évoquent les travaux de Anderson et *al.*, la minoration raciale<sup>28</sup> revêt des intensités et des formes différentes selon les espaces fréquentés<sup>29</sup> : l'espace public se caractérise par une multiplication des phénomènes de harcèlements à caractère raciste et sexiste ; l'école est souvent le lieu où les enfants expérimentent leurs premières expériences du racisme et le monde du travail est associé à la fois au racisme et aux discriminations. Quelques expériences de racisme ou de discriminations sont également rapportées dans le domaine du logement ou de l'accès aux soins, ainsi que sur les réseaux sociaux. En revanche, elles sont peu évoquées dans le milieu familial ou dans les services publics (préfecture, bureau de poste, etc.).

## I. L'IMBRICATION DES RAPPORTS SOCIAUX DANS LA PRODUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DU RACISME

Il convient de souligner tout d'abord le caractère protéiforme de la minoration raciale que nos enquêtés ont vécue. Très souvent, dans l'expérience des discriminations et du racisme rapportée par les enquêtés, une multitude de facteurs sont inextricablement liés. Il convient ainsi d'adopter une analyse intersectionnelle<sup>30</sup> afin de comprendre les manières dont le rapport social de « *race* » s'articule avec d'autres rapports sociaux, dans la production des discriminations racistes.

FIGURE 1

Expériences de racisme et/ou de discriminations citées  
par les personnes enquêtées par situation/domaine social, 2020-2022



Note de lecture : l'espace public a été cité comme un domaine d'expériences de racisme ou de discriminations par 24 personnes enquêtées.

## « RACE » ET STATUT MIGRATOIRE

Indépendamment de la nationalité de l'enquêté, être perçu d'origine étrangère est bien identifié comme un motif de discrimination. Ainsi, sur le marché du travail, le fait d'avoir un nom asiatique est clairement vécu comme un désavantage comme l'évoque ci-dessous une personne née en France, avec un nom et un prénom vietnamiens, dans sa recherche de stage après son Master 2 :

*«... enfin je pouvais par exemple envoyer la même lettre de motivation et les mêmes CVs que mes collègues, enfin ceux qui étaient avec moi dans la 'promo'. Et moi je n'étais pas prise et eux étaient pris. [Après quand on m'appelait] c'était : « Est-ce que tu parles français ? », alors que bon sur mon CV il y avait écrit que toute la scolarité, je l'avais faite en France, que j'avais fait mon lycée en France et que... en plus mon adresse était à Aix-en-Provence, enfin... »*

*(enquête n° 19, 28 ans, consultante franco-vietnamienne)*

Si les discriminations et le racisme peuvent toucher toute personne perçue comme asiatique, les migrants étrangers sont particulièrement vulnérables. Le fait d'être né à l'étranger, de ne pas avoir effectué l'intégralité de sa scolarité en France, de ne pas posséder la nationalité française, de ne pas avoir le français comme langue maternelle... surexpose les migrants aux discriminations, même parmi les plus diplômés. Les migrants vivent une « *insécurité linguistique* » pouvant être génératrice de discriminations socio-langagières<sup>31</sup>. Le cas d'une doctorante japonaise, ridiculisée par un postier du fait de son accent (enquête n° 11) illustre parfaitement ce phénomène.

Dans le monde du travail, les jeunes migrants d'origine asiatique déclarent souvent être victimes de dévaluation salariale à l'embauche et de stagnation salariale durant leur parcours professionnel. Des employeurs cherchent à réduire le coût du travail en exploitant la précarité juridique<sup>32</sup> de leurs salariés étrangers. Leurs pratiques discriminatoires s'appuient

également sur la docilité supposée des Asiatiques<sup>33</sup>.

L'expérience d'une serveuse japonaise (enquête n° 13) témoigne ainsi d'une différence de traitement dont le caractère racial s'est clairement manifesté lors de plusieurs conflits liés à la demande de remboursement de frais de transport auprès de son patron. Ces vécus montrent comment les caractéristiques apparentées à la « *race* » (accents, apparence physique, patronyme..., qui sont des attributs sociaux biologisés et essentialisés) et d'autres critères relevant des situations administrative et économique des individus, agissent de concert pour produire des situations d'injustice<sup>34</sup>.

## RACISME ET MÉPRIS SOCIAL

À l'école, ou dans la vie quotidienne, la stigmatisation raciste se conjugue souvent avec le mépris social. Les enfants des migrants économiques qui sont employés pour beaucoup dans des « *niches ethniques*<sup>35</sup> » (notamment la restauration), subissent souvent les moqueries de leurs camarades de classe, majoritaires ou issus eux-mêmes de l'immigration, faisant allusion à la profession de leurs parents (« *bol de riz* », « *Tu sens les nems* », etc.). Cette humiliation quotidienne a profondément marqué certains enquêtés durant leurs études secondaires. Ils éprouaient un sentiment de « *honte* », évoqué par de nombreux chercheurs<sup>36</sup>, de leur origine sociale en tant qu'enfants d'origine immigrée en voie d'ascension sociale. Lorsque certains enquêtés parviennent à être admis dans des établissements scolaires prestigieux (des classes préparatoires sélectives par exemple), ils rapportent leur difficulté à se faire des amis « *blancs* » et leur sentiment de ne pas être à leur place.

L'imbrication du racisme et du mépris social participe à façonner les trajectoires des enquêtés, comme l'illustre le parcours d'une femme (enquête n° 25) d'origine chinoise, dont les parents sont couturiers, qui a obtenu un baccalauréat scientifique et choisi d'intégrer une classe préparatoire HEC qu'elle quittera au bout d'une semaine en raison d'un « *choc de classe* ».

Le racisme ordinaire et le mépris social peuvent démoraliser les personnes qui en sont victimes, mais ils peuvent aussi nourrir par opposition une attitude de surcompensation et une envie de réussir tel que le suggère le parcours d'une jeune Française d'origine chinoise (enquêtée n° 24), ayant subi, alors qu'elle était collégienne, de nombreuses moqueries de ses camarades sur le restaurant de ses parents et les habitudes culturelles. S'interrogeant sur ces difficultés, elle a choisi d'être meilleure que les auteurs de racisme. À travers sa réussite en études dentaires, elle déclare prendre sa revanche sur « *ses camarades bourgeois de Saint-Cloud* ».

### FORMES SPÉCIFIQUES DE DISCRIMINATION ET DE STIGMATISATION CHEZ DES PERSONNES DIPLÔMÉES

Le diplôme, la qualification et la maîtrise du français ne protègent pas les personnes d'origine asiatique contre les discriminations et le racisme. Les diplômés, les cadres et les artistes d'origine asiatique sont confrontés à des formes de discrimination et de stigmatisation : assignation ethnique des tâches, déni de reconnaissance de statut, plafond de verre<sup>37</sup>, etc.

Les discriminations se conjuguent souvent avec une assignation raciale de l'employé et celle de leurs clients<sup>38</sup>, comme l'illustre le témoignage d'une personne ayant un nom et prénom asiatiques (enquêtée n° 3) : diplômée d'une école de commerce parisienne, elle a envoyé sa candidature à des postes de gestionnaire mais n'a obtenu aucun entretien. Les entreprises qui l'appelaient lui proposaient systématiquement des postes de vendeuses.

Le nombre important des jeunes descendants de migrants, hautement qualifiés et socialement favorisés, qui sont touchés par les discriminations et le racisme semble mettre en évidence l'irréductibilité d'une « *discrimination par goût* »<sup>39</sup> à l'encontre des Asiatiques en France. L'étude démontre que les discriminations et le racisme sont des faits sociaux, qui traversent toutes les strates de la société.

### RACISME ET SEXISME

Le racisme ne se manifeste pas de la même façon selon le genre de la victime. Les hommes asiatiques subissent des stéréotypes liés à leur masculinité souvent déniée ou dévalorisée, par rapport à une masculinité hégémonique occidentale<sup>40</sup>.

La féminité asiatique fait, quant à elle, l'objet de fantasme et de fétichisme. Dans le monde du travail, les femmes asiatiques doivent faire face à l'imbrication du racisme et du sexisme, qui peut prendre la forme de harcèlement sexuel, comme en témoigne une enquêtée (n° 15) de 32 ans, Française d'origine laotienne et consultante dans l'économie circulaire ayant travaillé dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). Elle est fréquemment confrontée à des remarques sexistes (« *Ah vous êtes une femme dans le BTP, euh... Vous êtes courageuse hein* »), des harcèlements sexuels (« *Mais toi t'es mignonne mais en plus t'es asiatique donc forcément tu peux passer sous la table* » ; « *Bah oui euh tu vois pas dans les sites pornos, y'a plein de gens qui regardent que les asiat's quoi* ») et des invitations ambiguës (« *On m'a proposé plusieurs fois de faire des restaurants euh... où je n'étais pas sûre si c'était pour... [une raison] professionnelle* »). Traumatisée par ces expériences, elle commence à regretter son choix professionnel d'être auto-entrepreneuse dans le secteur du BTP étant une jeune femme asiatique : « *Pour moi ça n'a pas été un avantage. Je ne veux pas que ça soit un avantage* ».

L'étude montre aussi que les femmes asiatiques sont fréquemment abordées dans la rue par des inconnus. Ces interactions dans la rue revêtent souvent une dimension sexuelle et sexiste, liée à l'hypersexualisation du corps des femmes asiatiques. Les jeunes femmes asiatiques doivent composer avec des dragues, l'exhibitionnisme, la violence verbale (« *Ça coûterait combien pour la nuit ?* »), voire des agressions physiques. Ces expériences participent à un sentiment d'insécurité intense dans l'espace public.

## II. LA SOCIALIZATION RACIALE ET SES EFFETS : IDENTIFICATION RACIALE, APPRENTISSAGE DE « FAIRE AVEC » ET CONSCIENTISATION

Les entretiens biographiques mettent en évidence les différentes manières de vivre et de raconter les discriminations et le racisme chez les jeunes d'origine asiatique. Si aucun des enquêtés ne nie l'existence du phénomène discriminatoire et du racisme anti-asiatique, il y a un large éventail de postures discursives, allant de la minimisation à la dénonciation active. Il existe à ce propos une différence entre les migrants et les descendants de migrants. À l'instar des autres descendants d'immigrés originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne (par rapport à leurs parents immigrés), les descendants d'origine asiatique sont plus familiers du racisme, et plus à même de déchiffrer les signaux et les situations racistes par rapport aux migrants, comme démontré par Wang et al.<sup>41</sup>. Certains descendants de migrants sont particulièrement traumatisés par les épisodes de racisme qu'ils ont traversés, au point de développer des troubles psychiques. Les discriminations et le racisme deviennent ainsi une « *expérience totale* » qui concernent toutes les sphères de leur vie et embrassent la totalité de leur subjectivité et de leur rapport au monde<sup>42</sup>.

C'est ce qu'a vécu cette Réunionnaise de 23 ans, 4<sup>e</sup> génération de migrants chinois (enquêtée n° 28) : venue en « *France hexagonale* » à l'âge de 18 ans pour poursuivre des études à Bordeaux, elle a connu un « *choc culturel* ». Elle a eu beaucoup de difficultés à trouver un logement. À la suite d'une longue recherche, sa propriétaire a eu un comportement « *extrêmement déplacé* », et l'a traitée de « *voleuse* » à la fin du bail. Fortement marquée par des épisodes de discriminations et de racisme, elle souffrait de dépression et d'anorexie et a eu besoin d'un suivi psychiatrique. Elle a dû rencontrer neuf psychiatres avant de trouver une psychiatre d'origine chinoise qui comprenne sa souffrance et sa situation empreinte

de confusions identitaires, de racisme et de choc culturel.

Si la manière de vivre les discriminations et le racisme semble varier selon l'histoire migratoire, celle-ci ne suffit pas à elle seule à expliquer cette hétérogénéité de perception et de ressenti qui est à comprendre à l'aune des trajectoires sociales de chacun. Comme l'évoque Brun et al., il est nécessaire d'examiner le processus de socialisation raciale, par lequel les individus apprennent et intériorisent « [des] *dispositions racialisées, des manières de concevoir et de négocier au quotidien sa position racialisée dans l'espace social, ainsi que des manières de catégoriser les autres et de faire sens du monde selon un prisme racial* »<sup>43</sup>.

### LES ENFANTS CONNAISSENT TRÈS TÔT LE RACISME

Comme démontré par Winkler et al., l'étude confirme que les enquêtés expérimentent le racisme dès la petite enfance<sup>44</sup>. À l'école maternelle et à l'école primaire, le racisme et la stigmatisation s'appuient principalement sur l'apparence physique : « *yeux moches* », « *peau sale* », « *nez épaté* », etc. Par un jeu de catégorisation, de labellisation et d'exclusion, les enquêtés apprennent dès le jeune âge leur différence avec les autres enfants et commencent à développer une identité ethno-raciale.

Tout comme l'école, la famille constitue une instance de socialisation raciale<sup>45</sup>. Certains enquêtés prennent conscience de l'existence du racisme à travers les expériences de leurs parents. Mais le thème du racisme est rarement discuté avec les parents. L'étude rejoint la recherche de Young et al.<sup>46</sup> sur la socialisation raciale au sein des familles asiatiques américaines : les discussions sur la race et l'ethnicité portent souvent sur l'héritage culturel plutôt que sur la sensibilisation à la discrimination et aux racines historiques du racisme. Dans cette enquête, de nombreux jeunes éprouvent une difficulté à partager leurs expériences avec leurs parents ; la fratrie est davantage identifiée pour se confier.

## LA CONSTRUCTION DES IDENTITÉS ETHNO-RACIALES

La construction des identifications racialisées met en jeu une double négociation, avec soi-même dans un processus biographique (identité pour soi) et avec autrui à travers des interactions (identité pour autrui). Le discours d'un jeune ingénieur en aéronautique, arrivé en France à l'âge de 9 ans (enquête n° 1) met en évidence le contraste entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui, mais aussi le caractère évolutif de l'identification ethno-raciale.

*« Ça a beaucoup changé, quand je suis arrivé en France, je voulais m'intégrer donc je me disais Français. Maintenant je vois que même si je me considère français, les Français me voient que comme un Chinois. »*

*(enquête n°1, 29 ans, ingénieur de recherche en aéronautique)*

La construction de l'identité ethno-raciale<sup>47</sup>, théorisée par Umana-Taylor<sup>48</sup>, met en relation les actes racistes vécus et mémorisés par les individus dans différentes étapes de leur vie (de la petite enfance jusqu'à l'âge de jeune adulte) d'un côté, et le processus et le contenu de leur identité ethno-raciale de l'autre. L'étude montre les différentes étapes parcourues par les enquêtés dans la construction des identifications racialisées et le rôle joué par les discriminations et le racisme dans cette construction. Dans un scénario typique, pendant les études secondaires, notamment le collège, les adolescents subissent des micro-agressions à caractère sexuel ou liées à leurs caractéristiques intellectuelles, des exclusions... L'aspiration à s'intégrer, à se conformer aux normes majoritaires (celle de la blancheur<sup>49</sup>) les conduisent à vouloir être comme des blancs ou blanches, et à rejeter leur origine asiatique. Ainsi, pour s'écarter des stéréotypes liés à l'effémination des hommes originaires du Sud-Est de l'Asie, un jeune d'origine philippine, arrivé en France à l'âge de 6 ans (enquête n° 26) s'efforce de performer une masculinité à l'occidentale : musculation, pratique de la boxe anglaise et de la boxe thaïe, etc. Pour se défaire de tout stéréotype de minorité modèle, il a délaissé

volontairement les mathématiques et les sciences dures et a choisi de poursuivre une voie scolaire et professionnelle « *atypique pour les Asiatiques* » dans les arts du cirque.

L'élaboration et la transformation de l'identité ethno-raciale se poursuivent pour les jeunes adultes qui continuent de subir des discriminations et du racisme. À travers différents types de socialisation – à la fois intellectuelle (lectures, consommations culturelles, etc.), relationnelle (fréquentation de groupes d'amis politiquement sensibles aux enjeux d'égalité et de justice sociale, contact avec le militantisme antiraciste, etc.) et expérientielle (le vécu personnel des discriminations et de la stigmatisation raciste)<sup>50</sup>, ils prennent progressivement conscience du caractère structurel des discriminations et du racisme et parviennent à mettre des mots sur un phénomène qu'ils connaissaient intuitivement. Il est observé chez certains enquêtés, au fil du temps, une réconciliation avec leur origine asiatique et une affirmation de leur identité minoritaire.

## APPRENDRE À « FAIRE AVEC » LES DISCRIMINATIONS ET LE RACISME

De nombreux travaux montrent les effets socialisateurs du racisme et des discriminations sur les individus qui y sont confrontés. L'expérience de la stigmatisation raciste conditionne les comportements des jeunes qui apprennent à « *faire face* » ou, plus souvent, qui intériorisent la nécessité de « *faire avec* » les discriminations et le racisme<sup>51</sup>. Le racisme conditionne des pratiques, mais il détermine aussi des conditions de l'auto-identification, en inculquant aux individus un sens à leur place dans l'ordre social racialisé<sup>52</sup>.

Fruit de leur socialisation raciale, les enquêtés apprennent à déchiffrer des messages et des situations racistes. Ils développent une grille de lecture racialisée du monde social, mais aussi des réflexes pour anticiper le racisme et les discriminations ethno-raciales et pour s'en protéger. Par exemple, à travers des expériences de racisme rapportées par les patients minoritaires, une doctorante japonaise (enquête n° 11) apprend à identifier les

gynécologues « *non-racistes* » dans ses prises de rendez-vous médicaux.

Plus généralement, les entretiens montrent comment l'expérience des discriminations et du racisme génère une conscience dédoublée : cet avantage épistémologique pour les personnes minorisées d'être capables d'envisager les choses à la fois dans la perspective du dominant et dans celle du dominé<sup>53</sup>.

### UNE CONSCIENTISATION TEMPORELLEMENT DIFFÉRENCIÉE

La socialisation raciale favorise une conscientisation du rapport social de race. Le processus de conscientisation suit des temporalités différentes chez les personnes enquêtées en fonction de leurs trajectoires, dès l'adolescence pour certains, après l'âge adulte pour d'autres. Pour le jeune homme d'origine philippine supra cité (l'enquêté n° 26), son orientation dans les arts du cirque lors de ses études supérieures devient un engagement à la fois personnel et politique : « *Toutes mes actions, mes pensées venaient de la souffrance du fait que je subissais du racisme* » et il a voulu faire de l'art une arme de combat pour changer les représentations des Asiatiques en France.

Des expériences collectives de discriminations et de racisme participent à la construction des identifications racialisées mais aussi des sentiments d'appartenance<sup>54</sup>. Le temps de l'enquête a coïncidé avec celui de la pandémie de Covid-19. À la suite de l'émergence de la pandémie de Covid-19 apparue en Chine, la multiplication des actes de racisme à l'encontre des personnes perçues comme « *asiatiques* » et leur médiatisation accrue ont créé une atmosphère propice à la prise de conscience individuelle et collective du racisme, pour des jeunes jusque-là plutôt épargnés<sup>55</sup>.

Dans le contexte des tensions entre la Chine et l'Occident, et face au « *China bashing*<sup>56</sup> » en France, la question de l'allégeance et de l'appartenance se pose de manière plus aiguë pour les jeunes Chinois, migrants ou descendants de migrants, à l'instar de l'enquêtée n° 30, descendante de migrants

sino-cambodgiens. Celle-ci se sent désignée comme « *une représentante de la Chine* » et de ce fait « *coupable d'être Chinoise* » dans les différentes discussions relatives aux actualités internationales avec ses amis. Un autre enquêté (enquêté n° 14), cadre travaillant dans la finance, dont les grands-parents étaient compagnons de révolution de Mao Zedong et hauts responsables politiques dans le gouvernement communiste après 1949, se sent particulièrement déchiré entre son pays d'origine et son pays d'adoption. Il s'efforce de défendre la vérité et la connaissance face à la sinophobie ambiante en France.

Chez les descendants de migrants qui n'ignoraient pas l'existence du racisme avant la Covid-19, la pandémie a tout de même joué un rôle dans la prise de conscience de leur sujétion au racisme. À ce titre, Bargel et al. soulignent le rôle de l'évènement dans les socialisations politiques secondaires<sup>57</sup>. L'épreuve de la Covid-19 permet, d'une part, de relier son vécu personnel avec un cadre politique plus large et, d'autre part, de favoriser des interprétations nouvelles des expériences passées.

La conscientisation peut déboucher sur une réappropriation de la catégorie assignée et sur un éventuel retournement du stigmaté<sup>58</sup>, selon le fameux paradoxe minoritaire<sup>59</sup>. C'est ainsi qu'une enquêtée (enquêtée n° 25), descendante d'origine chinoise, a ouvert un compte Instagram pour dénoncer le racisme anti-asiatique, mais aussi pour s'approprier son origine asiatique, pour s'affirmer en tant que femme asiatique, qui devient alors une identité résolument politique. L'effet catalyseur de la pandémie se traduit sur le plan de la conscientisation, mais aussi sur le plan de la verbalisation et de l'action collective. Ainsi, de nombreux enquêtés, déjà conscients du racisme depuis longtemps, ont décidé de rapporter leurs expériences en participant à cette recherche-action. Cette participation peut s'inscrire dans cette volonté d'agir, comme l'expliquent certains enquêtés. Ces actions et paroles participent en retour à la construction sociale de la dicibilité du racisme anti-asiatique en facilitant l'expression des victimes et la parole publique<sup>60</sup>.

### III. SPÉCIFICITÉS DU RACISME ANTI-ASIATIQUE ET DES DISCRIMINATIONS ENVERS LES PERSONNES D'ORIGINE ASIATIQUE

Il convient de souligner quelques spécificités du racisme anti-asiatique et des discriminations envers les personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

#### LES CARACTÈRES BANALISÉ ET ORDINAIRE DES DISCRIMINATIONS ET DU RACISME ANTI-ASIATIQUE

Le racisme anti-asiatique et les discriminations à l'encontre des personnes d'origine asiatique sont largement invisibilisés dans la société française, et jusqu'à très récemment, n'avaient pas fait l'objet de politisation.

Le racisme à l'encontre des personnes d'origine asiatique se manifeste fréquemment sous la forme de l'humour. Souvent invoqué par les enquêtés comme une façon d'excuser les auteurs du racisme (« *C'était pour rire* »), l'humour n'est pourtant qu'un moyen d'euphémiser le racisme. En effet, du point de vue de l'auteur d'actes ou de propos racistes, les blagues et plaisanteries peuvent constituer un alibi et une forme de mise à distance afin de dissimuler son opinion raciste ou discriminatoire<sup>61</sup>. Par ailleurs, l'enquête montre que les blagues et plaisanteries à caractères raciste et/ou discriminatoire prennent place le plus souvent au sein des relations sociales de proximité - entre collègues, amis, camarades de classe, etc. Ces liens de proximité entre victimes et auteurs de racisme et de discriminations, et le caractère humoristique des discours souvent situés aux frontières de la vie publique et de la vie privée, rendent la dénonciation de ces phénomènes d'autant plus difficile.

#### UN FAIBLE TAUX DE RÉACTION ET DE RECOURS

L'étude révèle un faible taux de réaction et de recours (à une autorité hiérarchique, policière, juridictionnelle, administrative, etc.) face aux racisme et discriminations chez les victimes d'origine asiatique. Afin d'appréhender cette réalité de non-réaction et de non-recours,

il convient dans un premier temps, de rappeler la position intermédiaire occupée par les personnes d'origine asiatique dans la hiérarchie raciale<sup>62</sup> progressivement construite en France. Représentées comme « *dociles* », « *douces* », « *polies* », « *travailleuses* », etc., les populations originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est vivent difficilement avec le mythe de « *minorité modèle* », les associant à une série de stéréotypes dits « *positifs* ». Cette étiquette enferme les personnes d'origine asiatique dans des stéréotypes et empêche ainsi les victimes de verbaliser et de dénoncer les traitements différenciés qu'elles subissent. En retour, la non-réaction et le non-recours renforcent davantage la banalisation du racisme anti-asiatique et des discriminations envers les personnes d'origine asiatique.

Euphémiser, se taire, ignorer... ces attitudes semblent être encore plus flagrantes chez les migrants primo-arrivants par rapport aux descendants, selon l'enquête. Ceci peut être conjointement expliqué par les facteurs suivants, qui renvoient souvent aux conditions matérielles d'existence en migration :

- **Facteur culturel** : « *culture non-conflictuelle* » au centre des relations sociales sous l'influence du Confucianisme, présente dans de nombreux pays de l'Asie de l'Est et du Sud-est<sup>63</sup> ;
- **Facteur linguistique** : faible ou imparfaite maîtrise de la langue française ;
- **Facteur administratif** : les primo-arrivants éprouvent plus de difficultés que les descendants de migrants à recourir aux droits et aux démarches administratives ;
- **Facteur économique** : certains primo-arrivants en situation de précarité vivent avec une logique de survie. Les réactions face à des phénomènes de racisme ou de discriminations ne sont pas considérées comme prioritaires.

Le taux de « *non-recours* » de la part de victimes d'origine asiatique est relevé dans plusieurs rapports institutionnels (voir entre autres le 30<sup>e</sup> rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme - CNCDH).

Ce « *non-recours* » s'explique en partie par la lourdeur de la démarche juridique. La situation s'améliore néanmoins depuis ces dernières années. L'augmentation des recours à la justice a permis de poser des jalons dans l'histoire de la lutte antiraciste. La décision de justice de mai 2020, qui prend en considération l'aspect raciste comme circonstance aggravante dans l'affaire des agressions de personnes asiatiques dans le Val-de-Marne<sup>64</sup>, ainsi que la mise en lumière du phénomène dans les médias et la démocratisation de l'usage de réseaux sociaux, ont contribué à la judiciarisation des actes racistes anti-asiatiques dans le contexte de la crise sanitaire de Covid-19<sup>65</sup>. Citons, par exemple, le procès « *Twitter* » : fin octobre 2020, à la veille du 2<sup>e</sup> confinement national et peu après l'annonce de ce dernier par le président de la République, ont été publiés plusieurs tweets appelant à la haine contre « *les Chinois* ». Plusieurs personnes d'origine chinoise – et plus largement asiatique – y compris certains acteurs associatifs franco-chinois et asiatiques, ont réagi, en condamnant ces discours de haine sur les réseaux sociaux et en portant plainte. Le 24 mars 2021, les cinq auteurs de ces tweets – tous hommes, étudiants, entre 19 et 25 ans – ont été jugés devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris. Quatre personnes ont été condamnées à un stage de citoyenneté.

#### **L'EXPRESSION PAROXYSTIQUE DU RACISME ANTI-ASIATIQUE PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET UNE CONSCIENTISATION ACCÉLÉRÉE EN FRANCE**

Depuis l'émergence de la pandémie de Covid-19, l'expression paroxystique du racisme anti-asiatique dans différents pays du monde – résultat d'une racialisation du virus de Covid-19<sup>66</sup> – a accéléré tant le processus de conscientisation que le traitement politique du racisme anti-asiatique en France<sup>67</sup>. Une telle conscientisation ne s'opère pas uniquement à l'échelle individuelle : les manifestations de racisme anti-asiatique, exacerbées par la pandémie, ont entraîné, dans les médias et auprès des pouvoirs publics, une prise de conscience de l'existence du phénomène<sup>68</sup>. Par exemple, le ministère de l'Intérieur indique

l'avoir surveillé avec attention (voir le rapport CNCDH 2020) et la mission de l'Assemblée nationale sur l'émergence et l'évolution des différentes formes de racisme a organisé plusieurs auditions d'associations et d'experts. Ces soutiens institutionnels encouragent considérablement à la diversification des voies de recours (au-delà du recours judiciaire) chez les victimes d'origine asiatique, via les leviers associatifs en particulier. Les associations<sup>69</sup>, très mobilisées depuis le meurtre de Chaolin Zhang<sup>70</sup> et l'affaire des agressions de personnes d'apparence asiatique dans le Val-de-Marne, jouent un rôle essentiel en structurant et aidant les victimes à défendre leurs droits, tout en contribuant à la visibilité médiatique de phénomènes dont la gravité et le caractère raciste n'étaient pas toujours perçus.

#### **IV. HÉTÉROGÉNÉITÉ DE POSTURES ET HIÉRARCHIE**

##### **SOCIALE ENTRE DIFFÉRENTES ORIGINES**

##### **ASIATIQUES : COMPRENDRE LA QUESTION**

##### **COLONIALE POUR COMPRENDRE LE RACISME**

##### **ET LES DISCRIMINATIONS SELON L'ORIGINE**

Les résultats de l'enquête invitent à déconstruire la catégorie « *Asiatiques* » et à réfléchir sur les multiples formes d'expression du racisme anti-asiatique et des discriminations à l'encontre de personnes d'origine asiatique. L'hétérogénéité de postures face au phénomène de racisme et de discriminations au sein de la population étudiée, résulte d'une imbrication des rapports sociaux de sexe, de genre, de classe, d'âge, de génération migratoire, et de pays et région d'origine. L'origine nationale et régionale pèse lourdement sur la manière dont l'enquêté perçoit les situations, interprète ses vécus et les qualifie ou non de racisme ou de discriminations. Les enquêtés d'origine japonaise sont les plus nombreux à se mettre à distance du racisme anti-asiatique, en associant ce dernier aux personnes issues d'autres pays asiatiques, alors que pour les enquêtés descendants de réfugiés politiques de l'Asie du Sud-Est (*boat people*),

l'entrecroisement entre l'histoire familiale et l'histoire coloniale les prédisposent aux réflexions et débats sur les rapports sociaux de race.

De manière plus intéressante encore, les entretiens dessinent une hiérarchie sociale au sein même des populations asiatiques, fondée sur le critère du pays ou de la région de provenance. Au sein des enquêtés, les personnes venant du Japon par exemple, se distinguent des personnes d'autres nationalités. Cette hiérarchisation de pays ou région est fondée sur les relations différenciées que ces pays/régions asiatiques entretiennent avec l'Occident (passé colonial) et les relations historiques entre ces différents pays/régions-mêmes. S'ajoutent à cela les différences nationales en matière de développement socioéconomique, influences politiques, relations diplomatiques, etc. Sans surprise, cette hiérarchisation à l'intérieur des groupes d'Asie reflète non seulement les héritages coloniaux et postcoloniaux de ces pays/régions asiatiques par rapport à la France (par exemple, l'Indochine française (1858-1954)<sup>71</sup> et l'absence d'un passé colonial entre la France et le Japon), mais également les histoires de colonisation, de domination et de guerre entre ces pays et régions eux-mêmes : citons entre autres, la seconde guerre sino-japonaise (1937-1945), la domination japonaise à Taïwan (1895-1945), la guerre sino-vietnamienne (1979), ou encore la guerre entre le Cambodge et le Viêt-Nam (1978-1979).

Il est primordial de sortir d'une vision monolithique du racisme anti-asiatique, afin d'examiner avec finesse ses processus de production, ses expressions et multiples formes, ainsi que les diverses postures à son égard. Pour ce faire, il convient de tenir compte de la complexité de l'histoire coloniale, entendue comme système économique, politique, culturel et symbolique ancré dans des temporalités bienspécifiques, entre la France et les différentes parties de l'Asie, et de l'histoire spécifique dans l'Asie de l'Est et du Sud-est.

Ces constats nous invitent à réfléchir aux conditions nécessaires à l'émergence d'une solidarité « *pan-asiatique* » face aux discriminations et racisme anti-asiatique, en partant des travaux sur le « *pan-Asian American Ethnicity* » menés aux États-Unis<sup>72</sup>.

---

# CONCLUSION

---

Cette étude a pour originalité de s'intéresser au vécu des discriminations et du racisme des jeunes diplômés d'origine asiatique, quels que soient leur origine nationale/régionale et leur statut migratoire. La focale portée sur les jeunes diplômés et les travailleurs qualifiés permet de mettre en évidence l'irréductibilité des questions raciales : les discriminations et la stigmatisation raciste touchent également les personnes socialement favorisées, constitutives d'une « *minorité modèle* ».

S'appuyant sur des entretiens biographiques, l'étude documente les discriminations et le racisme dans différents domaines sociaux et montre l'articulation entre race, origine nationale/régionale, classe sociale, genre, statut migratoire dans la production des discriminations et du racisme. Les vécus des discriminations et du racisme façonnent les trajectoires et les subjectivités des enquêtés et socialisent ces derniers dans le sens où ils conditionnent leurs pratiques, éveillent une conscience de la domination raciale, et participent à la fabrique de leurs dispositions et à la construction de leur identité raciale et sentiment d'appartenance.

L'une des particularités des discriminations et du racisme qui touchent les populations asiatiques réside dans le fait qu'ils sont rarement dénoncés, débattus publiquement ou encore sanctionnés juridiquement. Les populations d'origine asiatique ont vu leur première manifestation contre les agressions physiques et l'insécurité à Belleville en 2010, 27 ans après la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983. Mais la pandémie de Covid-19, par son apparition en Asie de l'Est, a accéléré le processus de conscientisation ainsi que l'appropriation du savoir et des répertoires d'action antiraciste, notamment dans la jeune génération d'origine asiatique.

Deux leviers d'action principaux se dégagent de cette analyse : le premier concerne l'augmentation du pouvoir d'agir des communautés d'origine asiatique, l'empouvoirement, afin de prendre conscience et reconnaître les manifestations de racisme et d'actes de discrimination, aux fins de s'en protéger, d'y résister et de les combattre. Le second levier consiste à sensibiliser la population d'origine non asiatique et les acteurs institutionnels aux discriminations et racisme anti-asiatique. Combattre le racisme structurel nécessite une remise en question de la structuration sociale.

Cette étude met en évidence la nécessité de poursuivre les travaux de recherche pour objectiver les situations de discriminations en multipliant les travaux à partir de différentes méthodes (*testing*, questionnaire, etc.) et à des fins de comparaison entre les populations asiatiques et les autres minorités.

# NOTES

- <sup>1</sup> Voir la liste complète des membres du projet REACTAsie : <https://www.migrations-asiatiques-en-france.cnrs.fr/projet-reactasie/membres-du-projet-reactasie>.
- <sup>2</sup> Voir : Guillaume 2016.
- <sup>3</sup> Voir : Cagnet 2017; Eberhard 2010; Hajjat 2019a & b.
- <sup>4</sup> Enquête sur la diversité des populations en France. <https://teo.site.ined.fr/>. Voir Beauchemin 2016, Safi 2013.
- <sup>5</sup> Enquêtes VIRAGE-Universités, ARDIS, ONVE, ACADISCR, etc.
- <sup>6</sup> Voir : Hargreaves 2007.
- <sup>7</sup> Voir : Silberman 1992; Weil 1988 & 1995.
- <sup>8</sup> Voir : Brinbaum 2012.
- <sup>9</sup> Voir : Hanus 2020; Meslin 2020.
- <sup>10</sup> Voir : Tiberj 2012.
- <sup>11</sup> Voir : Silberman 2006.
- <sup>12</sup> Voir : Meurs 2006.
- <sup>13</sup> D'après M. Safi, la forte concentration des Asiatiques dans certaines communes espacées ne résulte pas uniquement de la discrimination, mais pourrait refléter une stratégie de formation d'un réseau [Safi 2009].
- <sup>14</sup> Voir : Chou 2015; Lai 2013; Li 2008.
- <sup>15</sup> Voir : Castel 2013.
- <sup>16</sup> Voir : Luguern 2016; Meslin 2020.
- <sup>17</sup> Les migrants économiques chinois peu qualifiés et leurs descendants, acteurs principaux dans ces actions collectives de revendication, sont au centre de ces travaux, tandis que les positions et participations politiques de migrants chinois qualifiés restent peu documentées [Wang 2017a]. Voir également : Tran 2020; Wang 2022a.
- <sup>18</sup> Voir : Li 2019 & 2020; Wang 2019.
- <sup>19</sup> Voir : Geisser 2010 & 2020.
- <sup>20</sup> Citons comme exemple la place accordée à ce dernier dans le 30<sup>e</sup> Rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme intitulé « *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* », publié en juillet 2021. Citons aussi la mission d'information de la Conférence des présidents de l'Assemblée nationale sur « *l'émergence et évolution des différentes formes de racisme* ». Pour en savoir plus, voir Wang 2021.
- <sup>21</sup> Voir : Attané 2021; Luu 2022; Wang 2020, 2021a, 2021b, 2022b; Zhou-Thalamy 2020.
- <sup>22</sup> Créée en 2009, l'AJCF a contribué à révéler les affaires de Z. Chaolin et de L. Shaoyao au grand public. Z. Chaolin, primo-arrivant originaire de la région de Wenzhou, a été agressé par un groupe de jeunes en août 2016 dans une rue d'Aubervilliers. L. Shaoyao, en provenance de la même région, a été tué par la police le 26 mars 2017 à son domicile dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
- <sup>23</sup> Traduction du mot anglais « *empowerment* » signifiant l'autonomisation des individus et des collectifs dans les décisions qui les concernent.
- <sup>24</sup> La réflexivité désigne la capacité pour un sujet de se retourner vers sa propre activité pour en analyser la genèse, les procédés ou les conséquences.
- <sup>25</sup> Une mini-série de 5 vidéos, à destination du « *grand public* » a été réalisée par les membres de l'AJCF avec la collaboration de l'équipe scientifique. Voir les 4 premiers épisodes mis en ligne : [Épisode 1](#) « *Des mots qui blessent* », [Épisode 2](#) « *Assis sur mon visage* », [Épisode 3](#) « *La Lettre* », [Épisode 4](#) « *Wang Mile* ». Épisode 5 à paraître.
- <sup>26</sup> Le fichier de consentement a été validé par la Déléguée à la protection des données (DPD) du CNRS.
- <sup>27</sup> La génération 1.5 se caractérise par les personnes qui ont quitté leur pays d'origine alors qu'elles étaient enfants ou adolescents. Ce qui signifie qu'elles ne sont ni de la 1<sup>e</sup> génération (primo-arrivants ayant immigré à l'âge adulte) ni de la 2<sup>e</sup> génération (enfants de migrants nés dans le pays d'accueil de leurs parents).
- <sup>28</sup> Le concept de minoration rend compte du processus par lequel les individus sont assignés à une « *identité subalterne* », qu'elle soit de classe, de caste, d'âge, de genre, de race, de langue ou de culture [Guha 1982]. La notion d'identité subalterne renvoie aux travaux des auteurs des *Subaltern Studies*. La subalternité est pensée en tant que position relationnelle dans une relation de pouvoir [Brun 2016, pp. 30-31].
- <sup>29</sup> Voir : Anderson 2012.
- <sup>30</sup> Voir : Lépinard 2021; Mazouz 2015.
- <sup>31</sup> « *La notion d'insécurité linguistique peut être définie brièvement comme l'inconfort ressenti par une personne au cours d'un échange verbal, le plus souvent en situation de communication formelle, c'est-à-dire assujettie à une norme linguistique précise, correspondant à l'usage dominant. [...] L'insécurité linguistique concerne une grande partie du public*

constituée de locuteurs non natifs pensant avoir une maîtrise approximative de la langue légitime. C'est le cas des migrants et des étrangers de manière générale. » [Messaoudi 2020]. Voir également : Meyer 2011.

- <sup>32</sup> Pour les primo-arrivants aspirant à obtenir un titre de séjour autorisant à travailler, plus les situations d'emploi sont précaires, plus le changement de statut et le renouvellement du titre de séjour sont difficiles, cela engendre donc une plus grande dépendance du salarié étranger vis-à-vis de son employeur [Li 2019]. Ce nexus « *emploi – statut administratif* » se manifeste autrement pour les primo-arrivants ayant d'autres types de titre de séjour (« *conjoint de Français* », « *entrepreneur* », « *passport talent-chercheur* », etc.) lors de leur entrée sur le marché du travail [Wang 2017b; Li 2021].
- <sup>33</sup> Voir : Li 2019.
- <sup>34</sup> Voir : Laplanche-Servigne 2017.
- <sup>35</sup> La notion de « *niche ethnique* » a été créée par les sociologues de l'immigration aux États-Unis avant d'être transférée en Europe. Selon R. Waldinger, « *une niche ethnique est une industrie ou un secteur où une minorité est surreprésentée par rapport à sa part dans le volume total de l'emploi* » [Waldinger 1996]. Dans son étude sur l'emploi municipal à New York, Waldinger montre comment des groupes ethniques colonisent un secteur d'emplois (policiers, pompiers, enseignants) de manière telle que les membres de ce groupe sont privilégiés lors de l'ouverture de nouveaux postes tout en réduisant les possibilités d'accès aux autres [Waldinger 1994; Rea 2008].
- <sup>36</sup> Voir : Muel-Dreyfus 2018; Wang 2017b.
- <sup>37</sup> Voir : Lee 2002.
- <sup>38</sup> Voir : Zhou-Thalamy 2020.
- <sup>39</sup> Le concept de « *discrimination par goût* », développé par les économistes américains G. S. Becker et K. Arrow [Becker 1971; Arrow 1972], introduit l'idée d'une préférence des employeurs pour la discrimination qui vient limiter le principe de la maximisation de l'utilité. Il fait référence à un « *goût* » des employeurs, lui-même modelé sur une échelle des préférences de la société qui tend à exclure des femmes, des minorités ethniques, ou de toute autre catégorie des populations. Ce goût peut ne pas être celui des employeurs, mais être référé à celui des employés de la même entreprise ou du client qui ne souhaite pas travailler ou avoir affaire à un individu ayant telle ou telle caractéristique [Silberman 2006, pp. 246-247].
- <sup>40</sup> Voir : Hibbins 2005.
- <sup>41</sup> Voir : Wang 2021b.
- <sup>42</sup> Voir : Dubet 2013.
- <sup>43</sup> Voir : Brun 2022b, pp. 91-92.
- <sup>44</sup> Voir : Winkler 2009.
- <sup>45</sup> Voir : Belgacem 2021.
- <sup>46</sup> Voir : Young 2020.
- <sup>47</sup> « *L'identité ethno-raciale est définie comme le degré d'identification d'une personne à un groupe ethno-racial donné, ainsi que ses sentiments/croyances vis-à-vis de ce groupe* » [Phinney 2007]. Cette identité se développe dès la petite enfance en fonction du degré d'exposition à un modèle dominant.
- <sup>48</sup> Voir : Umana-Taylor 2014.
- <sup>49</sup> L'usage du concept de blanchité renvoie aux « *whiteness studies* » anglo-saxonnes [Delgado 1997; Frankenberg 1993; McIntosh 1989]. Cette littérature examine comment la catégorie « *blanche* » a été historiquement, socialement et culturellement construite, et analyse les rapports de pouvoir qui y sont liés [Brun 2016, p. 29]. En France, les études sur la blanchité connaissent un développement récent [Cervulle 2013; Kebabza 2006; Laurent 2013].
- <sup>50</sup> Voir : Blassel 2021.
- <sup>51</sup> Voir : Cuturello 2011; Cognet 2013.
- <sup>52</sup> Voir : Brun 2022a, pp. 41.
- <sup>53</sup> Voir : Smith 1974; Hill Collins 1990; Poiret 2011.
- <sup>54</sup> Voir : Belgacem 2021.
- <sup>55</sup> Voir : Wang 2022b.
- <sup>56</sup> *China Bashing*, est un terme anglais qui a été utilisé pour la première fois par *The Washington Post* en 2012 pour illustrer la campagne de dénigrement dont fait l'objet la Chine aux États-Unis.
- <sup>57</sup> Voir : Bargel 2009.
- <sup>58</sup> Voir : Poiret 2011, pp. 119.
- <sup>59</sup> Voir : Fassin 2006, pp. 253.
- <sup>60</sup> Voir : Doytcheva 2022.
- <sup>61</sup> Voir : Sauteraud 2015.
- <sup>62</sup> Voir : Song 2004.
- <sup>63</sup> Voir : Tu 1996.
- <sup>64</sup> CA de Paris, 12 novembre 2020 : la condamnation pour des faits de vols et de violences intervenus entre février et avril 2019 a été alourdie en appel pour les trois prévenus qui s'en étaient pris majoritairement à des femmes d'origine asiatique entre mai et juin 2019 dans le département du Val-de-Marne et le 13<sup>e</sup> arrondissement. Le ciblage raciste était évident, il a été retenu comme circonstance aggravante.
- <sup>65</sup> Voir : Wang 2022a.
- <sup>66</sup> Voir : Ma 2020.
- <sup>67</sup> Voir : Wang 2021b & 2022b.
- <sup>68</sup> Voir : Wang 2021a.
- <sup>69</sup> Comme l'AJCF ou le Collectif des Jeunes Teochew de France.
- <sup>70</sup> Voir la note 4.
- <sup>71</sup> Voir entre autres : Brocheux 2001.
- <sup>72</sup> Voir : Le Espiritu 1992.

# ANNEXE

## TABLEAU

Tableau récapitulatif des 32 enquêtés

	SEXE	PAYS DE NAISSANCE (ou celui des parents)	GÉNÉRATION MIGRATOIRE	PROFESSION	NIVEAU D'ÉTUDE	ÂGE	LIEU DE RÉSIDENCE
1	H	Chine	1 <sup>re</sup>	Ingénieur de recherche en aéronautique	Doctorat en Mécanique des fluides	29	Palaiseau
2	F	France	2 <sup>e</sup>	Responsable service clientèle	Bac + 5 Commerce international	32	Paris
3	F	Taiwan	1 <sup>re</sup> (aux USA)	Acheteuse dans l'e-commerce	Bac + 5 MBA	34	Paris
4	H	France	2 <sup>e</sup>	Directeur Conseil (Cadre du secteur privé)	Bac + 5 en data science	29	Paris
5	F	France	2 <sup>e</sup>	Chercheuse dans les nouveaux matériaux de stockage des énergies renouvelables	Doctorat en chimie	31	Paris
6	F	France	2 <sup>e</sup>	Avocate	Bac + 5 en droit	27	Luxembourg
7	F	France	2 <sup>e</sup>	Cheffe de projet coordination pédagogique	Bac + 5 en droit public	31	Montreuil
8	H	France	2 <sup>e</sup>	Buraliste	Prépa (inachevée)	22	Courneuve
9	H	France	2 <sup>e</sup>	Étudiant	École d'ingénieur (en cours)	23	Strasbourg
10	H	France	3 <sup>e</sup>	Ingénieur	Bac + 5 en ingénierie	34	Paris
11	F	Japon	1 <sup>re</sup>	Doctorante	Doctorat (en cours)	29	Montreuil
12	F	Japon	1 <sup>re</sup>	Enseignante	Maîtrise d'université (bac + 4)	31	Rhône-Alpes
13	F	Japon	1 <sup>re</sup>	Serveuse	Maîtrise d'université (bac + 4)	34	Rhône-Alpes
14	H	Chine	1.5	Cadre travaillant dans la finance	Bac + 5 École de commerce	38	Paris
15	F	France	2 <sup>e</sup>	Consultante dans l'économie circulaire	Bac + 5 Formation architecte	32	Rennes

	SEXE	PAYS DE NAISSANCE (ou celui des parents)	GÉNÉRATION MIGRATOIRE	PROFESSION	NIVEAU D'ÉTUDE	ÂGE	LIEU DE RÉSIDENCE
16	H	France	2 <sup>e</sup>	Cabinet de conseil en stratégies et systèmes d'informations	Bac + 5 en informatique	28	Saint-Denis
17	F	France	2 <sup>e</sup>	En formation continue + soutiens scolaires	Bac + 5 en bioinformatique	26	Rennes
18	F	France	2 <sup>e</sup>	Consultante en management	Bac + 5 École de commerce	29	Lille
19	F	France	2 <sup>e</sup>	Consultante	Bac + 5 Master en communication interculturelle	28	Paris
20	F	France	2 <sup>e</sup>	UX designer	Bac + 5	29	Paris
21	H	Macao	1.5	Ingénieur	Bac + 5 Master 2 en informatique	39	Bussy-saint-Georges
22	F	France	2 <sup>e</sup>	Alternance	Master 2 en cours (communication événementielle)	23	Paris
23	H	France	2 <sup>e</sup>	Technicien de laboratoire	Bac + 3	24	Montigny-lès-Cormeilles
24	F	Chine	1.5	Étudiante	Dernière année d'études dentaires (thèse d'exercice en cours)	26	Paris
25	F	France	2 <sup>e</sup>	Coach de vie	DUT informatique et école d'ingénieur	37	Paris
26	H	Philippines	1.5	Étudiant dans une école préparatoire aux écoles supérieures des arts du cirque	Bac + 3 Licence de cinéma	23	Amiens
27	F	France	2 <sup>e</sup>	Fonctionnaire	Bac + 5 en ingénierie	31	Montigny-lès-Cormeilles
28	F	France - La Réunion	4 <sup>e</sup>	Étudiante	Master 2 en cours (sciences politiques)	23	Paris
29	H	France	2 <sup>e</sup>	Étudiant	Master 2 en cours (histoire)	24	Lyon
30	F	France	2 <sup>e</sup>	Étudiante	École d'art en cours (cinéma d'animation)	25	Banlieue Nord de Paris
31	F	Corée du sud	1 <sup>re</sup>	Étudiante	Master 1 en cours (art et technologie)	27	Banlieue parisienne, Ivry-sur-Seine
32	F	France	2 <sup>e</sup>	Étudiante	Master 1 en cours (affaires publiques)	22	Lille

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anderson E. (2012). *The Cosmopolitan Canopy: Race and Civility in Everyday Life*. New York; London: W. W. Norton & Company.
- Arrow K. (1972). *Models of job discrimination*. In A. Pascal (Ed.), *Racial discrimination in economic life* (pp. 83-103). Columbus: Lexington Books.
- [Attané I., Chuang Y-H., Santos A., Wang S. \(2021\)](#). *Immigrés et descendants d'immigrés chinois face à l'épidémie de Covid-19 en France : des appartenances malmenées*. *Critique internationale*, 91(2), 137-159.
- Bargel L. (2009). *Socialisation politique*. In O. Fillieule, L. Mathieu, & C. Péchu (Éds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (pp. 510-517). Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- [Beauchemin C., Hamel C., Simon P. \(Éds.\) \(2016\)](#). *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France*. Ined Éditions.
- Becker G-S. (1971). *The economics of discrimination*. Chicago: The University of Chicago Press [2<sup>nd</sup> ed.].
- [Blassel R. \(2021\)](#). *(Dé)Construire la race : Socialisation et conscientisation des rapports sociaux chez les diplômé-e-s du supérieur* [Phd thesis, Université Côte d'Azur].
- Belgacem S-H., Talpin J., Balazard H. (2021). *L'épreuve de la discrimination : Enquête dans les quartiers populaires*. Presses universitaires de France.
- [Brinbaum Y., Safi M., Simon P. \(2012\)](#). *Les discriminations en France : entre perception et expérience*. Document de Travail N° 183. Série Trajectoires et Origines (TeO) *Enquête sur la diversité des populations en France*. Paris : Ined.
- [Brocheux P., Hémerly D. \(2001\)](#). *Indochine, la colonisation ambiguë : 1858-1954*. La Découverte.
- [Brun S., Galonnier J. \(2016\)](#). *Devenir(s) minoritaire(s). La conversion des Blanc-he-s à l'islam en France et aux États-Unis comme expérience de la minoration*. *Tracés*, 30, 29-54.
- [Brun S., Cosquer C. \(2022a\)](#). *Déconstruire l'« identité », théoriser la race : Des catégorisations aux pratiques*. *Émulations - Revue de sciences sociales*(42), 31-46.
- [Brun S., Cosquer C. \(2022b\)](#). *Sociologie de la race*. Armand Colin.
- [Brun S., Simon P. \(2019\)](#). Introduction. *De facto : Classes supérieures et diplômé-e-s face au racisme et aux discriminations en France*. *De facto*, 13, 7-8.
- [Cervulle M. \(2013\)](#). *Dans le blanc des yeux*. Diversité, racisme et medias. Paris: Amsterdam.
- Chou R-S., Feagin J-R. (2015). *Myth of the Model Minority: Asian Americans Facing Racism*, Second Édition (2<sup>e</sup> éd.). Routledge.
- [CNCDDH. \(2018\)](#). *Rapport 2018 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*.
- Castel R. (2013). *Citoyenneté et altérité. La relation de la marge au centre chez les jeunes de banlieue*. In M. Lianos (Éd.), *Insécurité et altérité : Centre et périphérie de la République* (pp. 47-63). Jacques-Marie Laffont.
- [Cognet M. \(2017\)](#). *Du traitement différentiel à la discrimination raciste dans les pratiques cliniques*. *Les cahiers de la LCD*, 5, 25-42.
- [Cognet M., Eberhard M. \(2013\)](#). *Composer avec le racisme : Postures stratégiques de jeunes adultes descendants de migrants*. *Migrations Société*, 147-148(3), 221-234.
- [Cutarello P. \(2011\)](#). *Différences dans la diversité : le ressenti des discriminations par les jeunes hommes d'origine maghrébine*. *Revue européenne des migrations internationales*, 27(3), 103-130.
- [Delanoë D. \(2021\)](#). *Discriminations racialisées dans la santé, une conséquence lointaine de l'esclavage*. *Soins*, 66(858), 58-61
- Delgado R., Stefancic J. (Eds.) (1997). *Critical White Studies: Looking Behind the Mirror*. Philadelphia: Temple University Press.

- [Doytcheva M., Gastaut Y. \(2022\)](#). *Race, Racismes, Racialisations. Émulations - Revue de sciences sociales*, 42, 7-30.
- [Dubet F., Cousin O., Macé E., Rui S. \(2013\)](#). *Pourquoi moi ? l'expérience des discriminations*. Éditions du Seuil.
- [Eberhard M. \(2010\)](#). *Habitus républicain et traitement de la discrimination raciste en France*. *Regards sociologiques*, 39, 71-83.
- [Fassin D., Fassin É. \(Eds.\) \(2006\)](#) *De la question sociale à la question « raciale » ? Représenter la société française*. Paris : La Découverte.
- Frankenberg R. (1993). *White Women, Race Matters: The Social Construction of Whiteness*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- [Geisser V. \(2010\)](#). *Asiatique travailleur versus arabe fainéant ? De l'essentialisme présidentiel à la réversibilité des mythologies migratoires*, *Migrations société* 22 (128) : 3-10.
- [Geisser V. \(2020\)](#). *L'hygiéno-nationalisme, remède miracle à la pandémie ? Populismes, racismes et complotismes autour du Covid-19*, *Migrations Société* 180(2) : 3-18.
- Guha R. (1982). *Subaltern Studies*, Delhi: Oxford University Press.
- [Guillaume C. \(2016\)](#). *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, F. Dubet, O. Cousin, E. Macé, S. Rui. *Sociologie du travail*, 57 (1) : 144-146.
- [Hajjat A., Keyhani N., Rodrigues C. \(2019a\)](#). *Infraction raciste (non) confirmée : Sociologie du traitement judiciaire des infractions racistes dans trois tribunaux correctionnels*. *Revue française de science politique*, 69(3), 407.
- [Hajjat A., Rodrigues C., Keyhani N. \(2019\)](#). *Proximité spatiale, distance raciale : Analyser la spatialisation des infractions racistes*. *Revue française de sociologie*, 60(3), 341.
- Hanus P. (2020). *Sur la route de l'exil. Un centre d'hébergement pour réfugiés à Cognin-les-Gorges (1977-1992)*. Le Cpa-Valence, Mairie de Cognin-les-Gorges et St Marcellin-Vercors-Isère.
- Hargreaves A-G. (2007). *Multi-ethnic France: immigration, politics, culture and society*. New York; London: Routledge.
- [Hibbins R. \(2005\)](#). *Migration and gender identity among Chinese skilled male migrants to Australia*. *Geoforum*, 36(2), 167-180.
- Hill Collins P. (1990) *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, 384 p.
- [Kebabza H. \(2006\)](#). « L'universel lave-t-il plus blanc ? » : « Race », racisme et système de privilèges. *Les cahiers du CEDREF* 14.
- [Lai L. \(2013\)](#). *The Model Minority Thesis and Workplace Discrimination of Asian Americans*. *Industrial and Organizational Psychology*, 6(1), 93-96.
- [Laplanche-Servigne S. \(2017\)](#). Chapitre 8 - Les mobilisations collectives des minorisés ethniques et raciaux. In *Sociologie plurielle des comportements politiques* (Cairn.info; pp. 215-238). Presses de Sciences Po.
- Laurent S., Leclère T. (Eds.) (2013). *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*. Paris : La Découverte.
- Le Espiritu Y. (1992). *Asian American panethnicity: Bridging institutions and identities* (Vol. 231). Temple University Press.
- [Lee S-M. \(2002\)](#). *Do Asian American Faculty Face a Glass Ceiling in Higher Education?* *American Educational Research Journal*, Vol. 39(No. 3), 695-724.
- [Lépinard E., Mazouz S. \(2021\)](#). *Pour l'intersectionnalité*. Anamosa.
- Li G., Wang L. (Éds.). (2008). *Model minority myth revisited: an interdisciplinary approach to demystifying Asian American educational experiences*. IAP.
- [Li Y. \(2019\)](#). *La confrontation des diplômés chinois au marché du travail français : une insertion incertaine*. *Connaissance de l'emploi*, 145.
- [Li Y. \(2020\)](#). *Institutional Discrimination and Workplace Racism: A Double Roadblock in the Career Paths of Chinese Graduates in France*. *Journal of Chinese Overseas*, 16(2), 267-301.
- [Li Y., Wang S. \(2021\)](#). « Devenir adulte » en contexte migratoire : Le cas des étudiants diplômés chinois en France. *Agora débats/jeunesses*, 88, 129-144.

Luguern L-K. (2016). *La représentation des immigrants : Des immigrants en représentation ? Le cas des Asiatiques, Vietnamiens en particulier.* Hommes & migrations, 1314, 141-145.

Luu C., Zhou-Thalamy A. (2022). *Un nouvel antiracisme asiatique ? Émergence et structuration de nouvelles pratiques de luttes des personnes perçues comme asiatiques en France.* Les cahiers de la LCD, N° 15(1), 65-83.

Ma Y., Zhan N. (2020). *To mask or not to mask amid the COVID-19 pandemic: how Chinese students in America experience and cope with stigma.* Chinese Sociological Review, 1-26.

Mazouz S. (2015). « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation ». Raisons politiques 58 (2) : 75-89.

McIntosh P. (1989). *White privilege: unpacking the invisible knapsack.* Independent School, 49(2), 1-4.

Meslin K. (2020). *Les réfugiés du Mékong : Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens en France.* Éditions du détour.

Messaoudi L. (2020). *Insécurité linguistique.* Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 04 mars 2020. Dernière modification le 21 janvier 2022. Accès

Meurs D., Pailhé A., Simon P. (2006). *Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France.* Population, 61(5), 763-801.

Meyer J. (2011). *Accents et discriminations : entre variation linguistique et marqueurs identitaires.* Cahiers internationaux de sociolinguistique, 1(1), 33-51.

Muel-Dreyfus F. (2018). « Souffrances psychiques, souffrances sociales : à propos des conflits de générations et des contradictions de l'héritage », in Coutant I., Wang S. (dir.), Santé mentale et souffrance psychique. Un objet pour les sciences sociales, Paris, CNRS Éditions, pp. 101-114.

Phinney J-S., Ong A-D. (2007). *Conceptualization and measurement of ethnic identity: Current status and future directions.* Journal of Counseling Psychology, 54(3), 271-281.

Poiret C. (2011). *Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine :*

*Africains, Ultramarins et « Noirs ».* Revue européenne des migrations internationales, 27(1), 107-127.

Rea A., Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration.* La Découverte.

Safi M. (2009). *La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999.* Revue Française de Sociologie, 50(3), 521-552.

Safi M., Simon P. (2013). *Les discriminations ethniques et raciales dans l'enquête Trajectoires et Origines : représentations, expériences subjectives et situations vécues.* Economie et Statistique, 464(1), 245-275.

Sauteraud A-M. (2015). *Racisme et humour.* LEGICOM, 54(1), 39.

Silberman M. (1992). *French immigration statistics.* In D. L. Horowitz & G. Noiriel (Eds.), *Immigrants in two democracies: French and American Experiences* (pp. 112-123). London and New York: New York University Press.

Silberman R., Fournier I. (2006). *Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps. Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée.* Revue Française de Sociologie, 47(2), 243-292.

Smith D. (1974). *Women's perspective as a radical critique of sociology,* Sociological Inquiry, 44,7-13.

Song M. (2004). *Introduction: Who's at the bottom? Examining claims about racial hierarchy.* Ethnic and Racial Studies, 27(6), 859-877.

Tiberj V., Simon P. (2012). *La fabrication du citoyen. Origines et rapport au politique en France.* Documents de travail n° 175. Série Trajectoires et Origines (TeO) *Enquête sur la diversité des populations en France* (p. 45). Paris: Ined.

Tran É., Chuang Y. (2020). *Social Relays of China's Power Projection? Overseas Chinese Collective Actions for Security in France.* International Migration, 58(3), 101-117.

Tribalat M. (1995). *Faire France : Une enquête sur les Immigrés et leurs enfants.* Paris : La Découverte.

Tu W. (eds). (1996). *Confucian traditions in East Asian modernity: Moral education and economic culture in Japan and the four mini-dragons.* Harvard University Press.

Umaña-Taylor et al. (2014) *Ethnic and Racial Identity During Adolescence and Into Young Adulthood: An Integrated Conceptualization*. *Child Development*, 85 (1), 21-39.

[Waldinger R. \(1994\)](#). *The making of an immigrant niche*. *International Migration Review*, 28 (1), pp. 3-30.

Waldinger R. (1996). *Still the Promised City?* Cambridge: Harvard University Press.

[Wang S. \(2022a\)](#). *WeChat, ethnic grouping and class belonging: The formation of citizen identity among Chinese living in Paris*. In W. Sun & H. Yu (Éds.), *Digital Transnationalism in the Era of China's Rise*. Routledge.

[Wang S., Madrisotti F., Li Y., Luu C., Yan R. \(2022b\)](#). *Déni et (d)énonciation du racisme anti-asiatique au temps de la Pandémie de Covid-19*. *Émulations - Revue de sciences sociales*, 42, 129-148.

[Wang S., Madrisotti F. \(2021a\)](#). *Le racisme anti-asiatique au temps de la pandémie de Covid-19 : vécus, énonciations et luttes*. *Politika*, 23.

[Wang S., Chen X., Li Y., Luu C., Yan R., & Madrisotti F. \(2021b\)](#). *I'm more afraid of racism than of the virus!': racism awareness and resistance among Chinese migrants and their descendants in France during the Covid-19 pandemic*. *European Societies*, 23(sup1), S721-S742.

[Wang S. \(2020\)](#). « *Un film contre les discriminations liées au Covid-19 : activisme chez les migrants chinois qualifiés en France* » (avec le groupe « *Audio, Video, Exprimô* »), in : Annabel Desgrées du Loû (dir.), *Dossier « Les migrants dans l'épidémie : un temps d'épreuves cumulées »*, De facto, avril 2020.

[Wang S. \(2019\)](#). *Quand les « Chinois de France » manifestent*. *Plein droit*, n°121(2), 37.

[Wang S. \(2017a\)](#). *La resocialisation politique de migrants internationaux et leurs prises de parole politiques : le cas de jeunes Chinois qualifiés à Paris*. *Participations*, 17(1), 155-176.

[Wang S. \(2017b\)](#). *Illusions et souffrances : les migrants chinois à Paris*. Paris : Rue d'Ulm.

Weil P. (1988). *La politique française d'immigration (entre 1974 et 1986) et la citoyenneté*. In C. Wihtol de Wenden (Ed.), *La citoyenneté et les changements de structure sociale et nationale de la population française* (pp. 189-200). Paris : Edilig/Fondation Diderot.

Weil P. (1995). *Racisme et discrimination dans la politique française d'immigration 1938-1945/1974-1995* Vingtième siècle (Vol. 47, pp. 77-102).

[Winkler E-N. \(2009\)](#). *Children Are Not Colorblind: How Young Children Learn Race*. *PACE*, 3(3), 8.

[Young J., Kim H., Golojuch L. \(2020\)](#). « *Race was something we didn't talk about* »: *Racial Socialization in Asian American Families*. *Family Relations*, 70.

[Zhou-Thalamy A. \(2020\)](#). « *Ah ces Chinois, ils travaillent dur !* » : *Quand le racisme se veut « bienveillant »*. *The Conversation*.

Dans le cadre de ses missions confiées par la Loi organique du 29 mars 2011, le Défenseur des droits soutient des travaux d'études et de recherches intéressant ses différents champs de compétence :

- la défense et la promotion des droits des usagers des services publics ;
- la défense et la promotion des droits de l'enfant ;
- la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité ;
- le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité ;
- l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte.

La collection Éclairages se propose de mettre à disposition des spécialistes, des décideurs, des professionnels comme du public le plus large, les synthèses des travaux menés par des équipes de recherche pluridisciplinaires et indépendantes pour le compte de l'institution. Elle a vocation à éclairer le débat public et documenter les enjeux de l'intervention du Défenseur des droits.